

<http://clg-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article450>



Pass'Sport

- Le Collège - Rentrée -

Publication date: vendredi 25 août 2023

Copyright © Collège George SAND - 36400 LA CHÂTRE - Tous droits

réservés

[-] C'est une allocation de rentrée sportive. D'un montant de 50 euros, cette aide de l'État est destinée aux enfants et étudiants de 6 à 30 ans (sous conditions). Elle permet de prendre une adhésion ou une licence dans une structure sportive éligible pour la saison 2023-2024.

[-] Pour les jeunes, c'est une opportunité de :

rejoindre un club
retrouver des camarades
pratiquer son sport favori ou l'essayer

[-] Pour les familles, c'est :

un soutien socio-éducatif
une activité et un cadre structurants pour leur enfant

[-] Qui peut bénéficier du "Pass'Sport" ?

de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
Où l'utiliser ?

[-] Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des associations sportives ou structures suivantes

B Peyhardi, principal